



**Madame, Monsieur, Chères Tolvériennes, Chers Tolvériens**

Comme traditionnellement, au cours des mois de mars et d'avril le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires de la commune pour voter le budget annuel 2023 le 06 avril dernier.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période plus que contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général impactent fortement nos dépenses de fonctionnement. Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Concernant nos investissements nous avons souhaité malgré ce contexte tendu et des charges croissantes, maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer vos conditions de vie.

Que ce soit dans le secteur de la voirie, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, nous poursuivons en 2023 la même tendance que les années précédentes.

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à TOUVRE la joie de vivre.

Ainsi les 12, 13 et 14 mai prochains en partenariat comme l'année passée avec les communes de Magnac sur Touvre, Ruelle sur Touvre et Gond Pontouvre aura lieu au Pré de la Cure, la « Touvre en Fête ». Nous accueillerons également pour la première fois le 26 août « Les Soirs Bleus ».

Comme je le rappelle régulièrement, le respect des règles de vie en société, que ce soit en voiture, avec nos amis les bêtes, ou encore avec l'entretien des bâtiments ou des espaces verts ....permet de vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie et dépend du comportement de chacun !

Avec l'arrivée du printemps que je souhaite pluvieux pour combler le déficit de nos nappes, il y a lieu d'espérer que le monde retrouve sa sagesse et notre pays sa sérénité.

Bien à vous,  
Votre Maire,

*Brigitte BAPTISTE*

# Compte administratif 2022

## Fonctionnement

### Recettes

**1 249 285,58 €**



### Impôts et Taxes

682 567,60 € ⇒ 54,6 %

### Excédent antérieur reporté

197 304,74 € ⇒ 15,8 %

### Dotations et subventions

181 128,04 € ⇒ 14,5 %

( Etat. CAF, Département, Région )

### Recettes diverses

79 650,96 € ⇒ 6,4 %

(Cantine, garderie, concessions cimetière, entretien des sources, loyers, location de salle... )

### Remboursements sur arrêts maladie

52 931,69 € ⇒ 4,2 %

### Autres produits de gestion

42 144,09 € ⇒ 3,4 %

### Amortissements

13 558,46 € ⇒ 1,1%

### Dépenses

**963 234,89 €**



### Charges de personnel

575 412,59 € ⇒ 59,7 %

### Charges à caractère général

208 535,79 € ⇒ 21,6 %

### Charges de gestion courante

122 667,23 € ⇒ 12,7 %

### Opérations d'ordre

36 015,85 € ⇒ 3,7 %

### Charges financières

20 603,43 € ⇒ 2,1 %

## Investissements

### Recettes

**193 365,99 €**



### Opérations d'ordre

36 015,85 € ⇒ 18,6 %

### Excédent antérieur reporté

33 701,32 € ⇒ 17,4 %

### Subventions

31 789,55 € ⇒ 16,4 %

(Fenêtres à l'école, bâche incendie, route de Trotterenard)

### Dotations fonds divers

19 637,25 € ⇒ 10,2 %

**72 222,02 € ⇒ 37,3 %**  
(Réimputations travaux abords Ecole)

### Dépenses

**257 592,41 €**



### City Stade

50 763,60 € ⇒ 19,7 %

### Remboursements

45 484,00 € ⇒ 17,7 %

(Emprunts dettes et compensations)

### Travaux - voirie et Achats divers

60 660,15 € ⇒ 23,5 %

(Remplacement fenêtres, informatique, lave vaisselle, étude route de Trotterenard, bâche Pré de la Cure, poteau incendie rue du Piquier)

### Amortissements

13 558,46 € ⇒ 5,3 %

(Opérations d'ordre)

### Achat véhicule

9 737,24 € ⇒ 3,8 %

(Citroën NEMO pour le garde champêtre)

### Achats de matériels et équipements

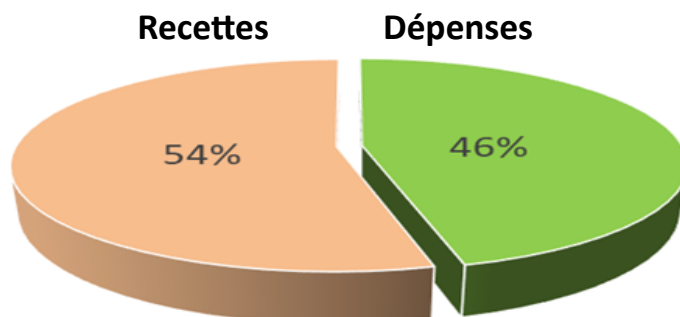
5 166,94 € ⇒ 2,0%

(Panneaux d'affichage, outillage, équipements de bureau, signalisation routière)

**72 222,02 € ⇒ 28,0 %**

(Réimputations travaux abords Ecole)

## Répartition



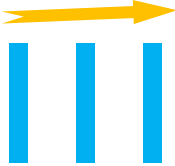




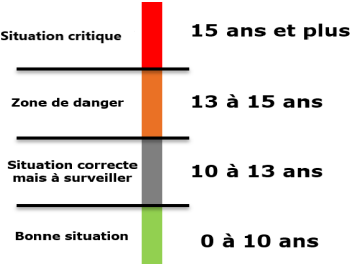

## Résultat de clôture

**Le compte administratif présente un excédent de 221 824,27 €**

### Commentaires de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente sur le Compte Administratif 2022 de la commune de Touvre

- **Les recettes réelles de fonctionnement** augmentent globalement de 8,54 % entre 2021 et 2022.
- **Les dépenses réelles de fonctionnement** augmentent également globalement sur la même période avec une hausse entre 2021 et 2022 de 7,54 %.
- **La Capacité d'Autofinancement brute CAF** (recettes réelles de fonctionnement moins charges réelles de fonctionnement), de 110 k€ augmente de 17,19 %. La CAF permet de financer les investissements.

# Le budget 2023 de la commune s'élève à 1 685 320 €

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Budget de fonctionnement</b></p> <p>1 272 395 € 75 % du budget</p>  <p><b>Hausses 2023</b></p> <p>Gaz et Electricité<br/>+ 55 930 €</p> | <p><b>Montant du budget de fonctionnement par habitant</b></p> <p>1 092 €</p>  | <p><b>Recettes de fonctionnement</b></p> <p>Divers (Cantine, garderie, loyers, redevances, droits de mutation...)<br/>178 390 €</p> <p>Impôts locaux<br/>614 879 €</p> <p>Etat<br/>187 530 €</p> <p>GrandAngoulême (Compensation)<br/>98 476 €</p> <p>Excédent reporté<br/>193 120 €</p> |
| <p><b>Budget d'investissement</b></p> <p>412 925 € 25 % du budget</p>   | <p><b>Montant de l'investissement par habitant</b></p> <p>354 €</p>            | <p><b>Recettes d'investissements</b></p> <p>Dotations et taxes<br/>44 782 €</p> <p>Autofinancement<br/>332 880 €</p> <p>Subventions<br/>6 567 €</p> <p>Opérations diverses<br/>28 696€</p>   |
| <p><b>Dette de la Commune</b><br/>(Valeur au 1er janvier 2023)</p> <p>724 783 €</p>   | <p><b>Capacité de désendettement</b></p> <p>6,74 années</p>                  | <p><b>Montant de la dette par habitant</b></p> <p>622 €</p>   |

## Dépenses d'investissements

|  |                  |         |
|--|------------------|---------|
| Ruissellement à la Combe à la Mole - Prévision                                     | 1 829 €          | 0,44%   |
| Rénovation éclairage public  | 2 396 €          | 0,58 %  |
| Eglise Sainte Marie Madeleine - Provision pour fouilles archéologiques éventuelles | 2 500 €          | 0,61 %  |
| Etude pour la réalisation d'une piste cyclable                                     | 3 600 €          | 0,87 %  |
| Travaux sur les bâtiments  | 4 906 €          | 1,19 %  |
| Eclairage accessibilité école / salle de sport                                     | 4 990 €          | 1,21 %  |
| Travaux de voirie divers   | 5 000 €          | 1,21 %  |
| Outillage, matériel de bureau, protection incendie                                 | 5 588 €          | 1,35 %  |
| Amortissements   | 7 931 €          | 1,92 %  |
| Réhabilitation du chemin d'accès au Moulin du Pontil -VC 110                       | 16 828 €         | 4,08 %  |
| Remboursement du capital des emprunts  | 45 559 €         | 11,03 % |
| Report sur investissements 2022  | 64 226 €         | 15,55 % |
| Salle socio-culturelle intergénérationnelle et sportive au Pré de la Cure          | 100 000 €        | 24,22 % |
| Travaux "Trotterenard" - Voirie et traitement des eaux pluviales                   | 147 572 €        | 35,74 % |
| <b>Total des dépenses</b>  | <b>412 925 €</b> |         |

## Ecole des sources



### Les inscriptions pour la nouvelle rentrée scolaire sont dès à présent possibles.

Avant une prise de rendez-vous avec le directeur, il est nécessaire de faire la première démarche administrative à l'accueil de la mairie.

Une visite de l'école sera organisée fin juin avec l'équipe pédagogique.

### A la découverte du cheval

A compter du mardi 25 avril, le centre équestre du GrandAngoulême va accueillir les élèves de CM1-CM2 de l'école des Sources dans le cadre d'un projet pédagogique autour de l'équitation.

Ce projet coconstruit par les enseignants du centre équestre et de l'Inspection Académique d'Angoulême propose aux enfants six séances découpées en plusieurs ateliers.

L'objectif est de découvrir, en situation, le mode de vie du poney et l'apprentissage de l'équitation.

Chaque atelier dure une heure et invite les élèves à faire le lien entre cette nouvelle activité sportive et leurs divers enseignements scolaires de façon ludique.

Le module de formation se conclut par un « parcours défi » effectué en binôme par l'ensemble des élèves qui reçoivent chacun un diplôme à l'issue de la dernière séance le mardi 30 mai 2023.

Les déplacements sont assurés par les transports Robin et sont pris en charge par le budget de la commune : départ de l'école à 9h et retour à 12h.

Nous espérons que cette découverte de l'équitation permettra de susciter des vocations chez certains de nos élèves et surtout de conforter chez tous l'importance des activités physiques et sportives.



### Un nouvel agent communal pour l'entretien

Après le départ de Thierry BACHONVILLE, Thierry et Franck se trouvaient seuls pour assurer l'entretien des 14,4 km de chaussée soit 28 km de trottoirs et accotements et 150 000 m<sup>2</sup> de places publiques, espaces verts et de loisirs de la commune.

Depuis quelques semaines, ils peuvent compter sur le travail de Hugo PREVOTEL. Cet habitant de Ruelle sur Touvre a été recruté sur un contrat de 35 h par semaine pour 12 mois. Avec un BTS gestion forestière en poche, âgé de 22 ans, après avoir travaillé sur la voirie au Département de la Charente il rejoint notre équipe communale.

## Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. **Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement.**

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie ou vous rendre sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr), où vous trouverez toutes les informations utiles.





## Projet LOGELIA rue du Piquier



### Construction de 10 logements individuels locatifs superposés « Rue du Piquier »

Les travaux relatifs à l'opération citée en objet vont débuter en mai prochain. Ce programme dans le cadre d'une architecture de qualité pour tous, est réalisé par Logelia, premier bailleur de la Charente en partenariat avec GrandAngoulême et Notre Maison.

**Pour des raisons de sécurité et pendant toute la durée des travaux la rue du Piquier sera interdite à la circulation sauf riverains jusqu'au chantier par arrêté municipal. L'accès des riverains se fera par la route de Bois Blanc.**

La signalisation adéquate sera mise en place par l'entreprise en charge du chantier.

Nous remercions d'ores et déjà les Tolvériennes et Tolvériens pour leur compréhension.

## Sécurisation et réfection de la route de Trotterenard

Les élus de TOUVRE régulièrement sollicités par les riverains de la route de Trotterenard non seulement pour des problèmes d'évacuation des eaux pluviales (*projections, stagnation*) mais également pour des problèmes de vitesse excessive et des affaissements constatés suite à la présence de tranchée d'Adduction d'Eau Potable ont retenus suite à un appel d'offres, l'entreprise EIF-FAGE pour réaliser les travaux.

La proposition d'aménagement consiste à capter l'eau pluviale dans des noues en bord de chaussée. Ces noues seront soit équipées de drains et d'un massif drainant soit d'un massif drainant seul. Ces dispositifs permettront de capter l'eau rapidement et de l'infiltrer.

Concernant le ralentissement des véhicules, il est prévu la réalisation de 3 écluses.

Ces travaux d'un montant TTC de 151 000 € sont programmés du 9 mai au 30 juin 2023.

Pendant cette période la circulation sera interdite sauf pour les riverains.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



## Un service de proximité au Quai 55

Le bar tabac presse "le Lille Touvre" propose un point de service « La poste partenaire » pour les opérations suivantes :

- Envois de courrier et colis
- Achats de timbres et enveloppes prêt-à-poster
- Impressions de vignettes d'affranchissement

## Opération « J'AIME LA NATURE PROPRE »

C'est une opération participative de nettoyage de la nature portée par la **Fédération Nationale des Chasseurs** avec un objectif environnemental et pédagogique.

L'Association des chasseurs de « La Rochejoubert » a procédé le samedi 18 mars dernier en matinée au ramassage des déchets sur les bas côtés des voies rurales sur la commune de TOUVRE.

Des pneus et des pare-chocs ont été collectés ainsi que divers détritrus représentant l'équivalent de 2 remorques.

Nous espérons que cette belle action citoyenne soit un modèle d'engagement pour notre planète !

Nous remercions l'association pour son implication dans cette démarche.



**m.b.a**  
MUTUELLE

Pour permettre un meilleur accès aux soins à un plus grand nombre, MBA Mutuelle propose aux habitants de la commune de bénéficier d'une complémentaire santé à tarif négocié en partenariat avec la mairie de TOUVRE.

**Des permanences au sein de la maison des associations** de la commune de TOUVRE avec **Melle BERNARD Elisa** conseillère MBA Mutuelle sont mises en place pour répondre à toutes vos questions et réaliser un devis comparatif :

**Les jeudi 04 et 25 mai, les jeudis 08 et 29 juin, les jeudis 06 et 27 juillet, les jeudis 17 et 31 août, les jeudis 07 et 21 septembre, les jeudi 05 et 26 octobre, les jeudis 09 et 23 novembre et le jeudi 07 décembre 2023.**

**Merci de prendre rendez-vous avec Melle BERNARD au 06 73 89 24 36 ou 05 45 90 15 50**

# Sobriété énergétique

Consciente des enjeux environnementaux, soucieuse de la préservation des ressources énergétiques et des économies nécessaires sur le budget de la commune, la **municipalité à mis en place depuis l'année 2010** des actions de réduction de la consommation de gaz et d'électricité.

**Sans attendre les effets de la crise actuelle une série de mesures ont permis de réduire les consommations.**



## Actions ayant diminuées les consommations

### GAZ

- 2010 à 2022 ➤ Programme pluriannuel de remplacement des menuiseries bois simple vitrage par des menuiseries PVC double vitrage sur les bâtiments de l'école primaire, de la cantine, de la mairie et de la maison de Quartier, 1 porte école maternelle.
- 2012 ➤ Mise en place de volets roulants sur les deux étages de la façade de la cantine côté rue.
- 2011 ➤ Doublage intérieur des murs de l'école primaire.
- 2011 et 2016 ➤ Gymnase : modification des conditions de chauffage.
- 2012 ➤ Remplacement de la chaudière hors service de la maternelle.
- 2013 ➤ Renforcement de l'isolation des combles de l'ensemble des bâtiments.
- 2016 ➤ Remplacement des robinets thermostatiques défectueux.
- 2017 ➤ Remplacement de la chaudière principale de l'école primaire pilotée par une régulation jour / nuit / Week-ends.
- 2017 ➤ Restaurant scolaire : remplacement de la cuisinière et de la sauteuse gaz par un four vapeur électrique.
- 2018 ➤ Remplacement de vitrages simples de l'accès à l'accueil de la mairie par des doubles vitrages, mise en place du sas avec des portes automatiques.
- 2018 ➤ Ecole primaire ; remplacement des 2 chaudières par une seule. Mise en place d'une régulation jour / nuit / Week-ends et vacances.
- 2018 ➤ Remplacement des volets de la Mairie.
- 2019 ➤ Pose de fenêtres PVC double vitrage dans la salle du conseil de la mairie.
- 2020 ➤ Maison de Quartier ; remplacement de toutes les huisseries bois simple vitrage par des doubles vitrages PVC ;
- 2020 ➤ Remplacement de la chaudière de l'école maternelle avec une régulation jour / nuit / Week-ends et vacances ;
- 2022 ➤ Mairie : Installation d'une régulation du chauffage avec plages horaires.
- 2022 ➤ Isolation des tuyaux de chauffage de la mairie.



**Actions prévues pour diminuer la consommation de gaz ( Réalisation suivant possibilités budgétaires et subventions possibles) :**

- rénovation thermique de l'école maternelle ;
- remplacement des fenêtres et portes bois à la cantine et de la porte latérale d'accès à la mairie.

### ELECTRICITE

- 2010 ➤ Réduction de l'éclairage public de 23 à 5 heures, mise en place d'horloges astronomiques, début d'une campagne de remplacement des luminaires énergivores
- 2022 ➤ Remplacement des anciens luminaires des bureaux par des LED. Un programme pluriannuel couvrant l'ensemble des bâtiments a été validé .
- 2022 ➤ Ensemble des bâtiment début d'une campagne de remplacement des éclairages par des LED.

### Les chiffres

|  | Début de l'analyse |               | Année 2021 de référence consommations | Différences  |      |
|--|--------------------|---------------|---------------------------------------|--------------|------|
|  | Années             | Consommations |                                       | En KWh       | En % |
| <b>GAZ</b> : chauffage des bâtiments, préparation des repas au restaurant scolaire | 2010               | 388 088 KWh   | 180 947 KWh                           | -207 141 KWh | 53 % |
| <b>ELECTRICITE</b> bâtiments : éclairage et appareils électriques.                 | 2013               | 77 096 KWh    | 62 430 KWh                            | -14 666 KWh  | 14 % |
| <b>ELECTRICITE</b> éclairage public  | 2010               | 91 045 KWh    | 66 217 KWh                            | -24 828 KWh  | 27 % |
| <b>GAZ et ELECTRICITE</b> écarts cumulés   |                    |               |                                       | -246 635 KWh | 44 % |

**La différence correspond à 346,4 tonnes de CO2 soit 1 593 513 km parcourus en voiture.**

**En valeurs moyennes annuelles sur 11 ans l'économie correspond à environ 141 000 €**

# Vivre à Touvre

La Charente Libre a publié un article vivre à Angoulême. Sur la même étude figure la position de la commune de Touvre.

## Communes Classement de Touvre au palmarès 2023 des villes et village où il fait bon vivre

|  |  |
|--|--|
| Position nationale   | 6 765 <sup>e</sup> sur 34 820 communes |
| Position parmi les communes de 500 à 2000 habitants                | 2 200 <sup>e</sup> sur 11 175 communes |
| Position départementale  | 37 <sup>e</sup> sur 364 communes       |
| Position parmi les communes de 500 à 2000 habitants du département | 11 <sup>e</sup> sur 123 communes       |

## La population à Touvre

Touvre est une ville de 1165 habitants. La superficie est de 9.06 Km<sup>2</sup>, soit une densité 129 habitants au Km<sup>2</sup>.

La commune de Touvre est composée de 51 % de femmes et 49 % d'hommes.

| Tranche d'âge  | % de la population totale  |
|----------------|----------------------------|
| 0 à 14 ans     | 189 personnes soit 16,22 % |
| 15 à 29 ans    | 153 personnes soit 13,13 % |
| 30 à 44 ans    | 192 personnes soit 16,48 % |
| 45 à 59 ans    | 270 personnes soit 23,18 % |
| 60 a 74 ans    | 259 personnes soit 23,22 % |
| 71 à 89 ans    | 93 personnes soit 7,98 %   |
| 90 ans et plus | 9 personnes soit 0,77 %    |

| Catégorie socio-professionnelle                   | % de la population         |
|---|----------------------------|
| Agriculteurs exploitants                          | 10 Personnes soit 1,01 %   |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise         | 30 Personnes soit 3,03 %   |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 84 Personnes soit 8,48 %   |
| Professions intermédiaires                        | 206 Personnes soit 20,79 % |
| Employés  | 124 Personnes soit 12,51 % |
| Ouvriers  | 90 Personnes soit 9,08 %   |
| Retraités   | 332 Personnes soit 33,50 % |
| Autres sans activité                              | 115 Personnes soit 11,60 % |

Source <http://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/vivre-a-Touvre-16600/16385/13> Données extraites de l'INSEE

## La fibre à Touvre

Suivant les obligations faites aux opérateurs par l'Etat un contrat d'implantation a défini une feuille de route à Orange.

La convention édictée par l'ACERP sur la base du nombre de locaux référencé par l'INSEE en 2014 porte sur 541 à rendre éligible avant fin 2022, à ce jour 544 sont raccordables soit 103%. **Orange estime avoir rempli la convention.**

Effectivement il existe 636 locaux sur Touvre ce qui ramène le pourcentage de couverture à 88 %.

Le taux global de couverture pour l'agglomération de GrandAngoulême est de 89 %.

Orange est seul décideur sur l'implantation, les communes n'ont aucun pouvoir et en aucun cas un retard ne peut leur être imputable.

A notre demande d'accélération des travaux Orange a précisé que son statut était de droit privé et que le déploiement était réalisé sur ses fonds propres et donc suivant ses possibilités budgétaires.

**Sur le premier semestre 2023 Orange va raccorder 50 locaux sur Touvre mais n'apporte aucune précision sur le développement futur.**

Des points particuliers ont été signalés notamment rue des Gauchons, Orange s'est engagé à apporter une solution rapidement.

**Les principales zones à couvrir sont :**

- rue du Piquier. Un problème technique retarde les travaux ;
- Trotterenard les Varennes. 50 prises seront implantées premier semestre 2023 ;
- rue du Stade une étude est en cours.



## Tri des déchets alimentaires

Les bacs de collecte situés rue de l'Echelle et place de la Mairie sont en service. En vous munissant de la clé remise par Grand-Angoulême n'oubliez pas de déposer vos déchets. Plus d'infos : <https://ppmv.grandangouleme.fr/trier/les-dechets-alimentaires/>



## AMR

Cette année l'Association Musicale de Ruelle (AMR) fête ses 120 ans de musique dans la commune. Créée en 1903, la Musique de la Fonderie a traversé le siècle dernier et n'a cessé de vivre sa passion en s'adaptant aux périodes traversées.

Une exposition va retracer ces douze décennies du 16 mai au 15 juin 2023 à la mairie de Touvre.

Un concert sur ce thème a été donné au théâtre de Ruelle le 25 mars dernier et des concerts tout au long de l'année à Ruelle, Champniers, Soyaux, Feuillade dans le cadre de cet anniversaire.

Une conférence sur l'évolution de la musique en Charente au siècle dernier sera faite au mois de septembre.

Toutes ces actions seront menées par l'Association dans le cadre des 120 ans de la Musique à Ruelle.

Pour tous et à tout âge



120 Ans de Passion pour la Musique

## Aide à l'achat de vélo par GrandAngoulême

A partir du mois d'avril, Grand Angoulême renouvelle le dispositif de prime à l'achat de vélo. Cette année, le dispositif évolue en l'élargissant aux vélos mécaniques et de réemploi et en permettant aux étudiants/apprentis/alternants d'y prétendre sans conditions de ressources.

| Les nouvelles conditions d'attribution sont les suivantes :<br>Ratio fiscal mensuel | Pour les vélos à assistance électrique |                            | Pour les vélos mécaniques   |                            |
|---|--|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|
|   | Taux d'intervention maximum            | Montant maximum (en € TTC) | Taux d'intervention maximum | Montant maximum (en € TTC) |
| inférieur ou égal à 1 000 € mensuels et pour les étudiants/apprentis/alternants     | 50%                                    | 400€                       | 50%                         | 150€                       |
| QF compris entre 1 001 € et 1 500 € mensuels  | 30%                                    | 300€                       |                             |                            |
| QF compris entre 1 501 € et 2000 € mensuels   | 20%                                    | 200€                       |                             |                            |

Contact : Direction Mobilités Durables GrandAngoulême - [contact\\_mobilites@grandangouleme.fr](mailto:contact_mobilites@grandangouleme.fr)

Tél 05 45 38 60 60

## Lutte contre le frelon asiatique

FREDON Nouvelle Aquitaine, une fédération régionale aux côtés de GrandAngoulême

Dans une démarche collective, impliquant l'ensemble des communes, GrandAngoulême est accompagné par FREDON Nouvelle Aquitaine, organisme reconnu pour son expertise sur la santé environnementale. Une fois les pièges posés par les communes, ces dernières transmettront régulièrement les données relevées à FREDON Nouvelle Aquitaine. Durant l'été, l'organisme réalisera une cartographie de la pression.

Le bilan de la fédération est attendu à l'automne prochain.

L'agglomération prend en charge cette prestation d'accompagnement ainsi que l'achat des pièges pour toutes les communes, pour un montant global de 5.940€ TTC.

**31 Reines piégées sur la commune de TOUVRE dans les 10 pièges posés !**



**POUR DÉMARRER, CONTACTEZ-NOUS :**  
06 28 78 07 10  
[maisonsportsante@grandangouleme.fr](mailto:maisonsportsante@grandangouleme.fr)

- 1 Prise de contact par téléphone ou directement sur site
- 2 Accueil, conseils et orientation par un professionnel de l'activité physique adaptée
- 3 Possibilité de bénéficier d'un accompagnement adapté pour construire ensemble votre parcours sport-santé

### Bulletin Municipal de la Mairie de Touvre

1 Route des Sources 16600 Touvre - [mairie@touvre.fr](mailto:mairie@touvre.fr) - Tél : 05 45 65 50 46

Responsable de la publication : Mme Brigitte BAPTISTE.

Rédaction : Jacques DUBREUIL, Jacques PIOT, Eliane REYNAUD.

Mise en page, impression et distribution par nos soins.

Dépôt légal - Avril 2023.



Rejoignez-nous